



**Sainte-Martine**  
Entre terres et rivières

# AVIS PUBLIC

## AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 octobre 2022, le conseil de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

### **Règlement numéro 2022-419 décrétant une dépense et un emprunt de 415 000 \$ pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipements de déneigement**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 10 novembre 2022.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Toutes les personnes qui veulent en prendre connaissance pourront consulter le livre des règlements au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 25 janvier 2023

Joanie Ouellet  
Directrice des affaires juridiques et  
contractuelles et greffière adjointe

